



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS DE PARIS RELATIVE AUX ADMISSIONS EN NON-VALEUR DE CREANCES**

Délibération n°CA-20211216-3 du jeudi 16 décembre 2021

- VU** les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation national
- VU** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
- VU** le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires
- VU** la décision du conseil d'administration du Crous de Paris du 9 juillet 2021 relative aux délégations de pouvoir accordées au directeur général du Crous de Paris en fonction de seuils définis
- VU** les arrêtés portant nomination des administrateurs du conseil d'administration du Crous de Paris
- VU** le règlement intérieur du conseil d'administration du Crous de Paris adopté le 16 décembre 2020

**ENTENDU** l'exposé des motifs présenté par Madame Sandrine TORCHY, agent comptable du Crous de Paris

### **Préambule**

Le conseil d'administration est composé de 25 administrateurs et son quorum est fixé à 9.

La composition du conseil d'administration lors de l'ouverture de sa séance du jeudi 16 décembre 2021 est la suivante :

Nombre d'administrateurs présents	11
Nombre de procurations	5
<b>Total des voix</b>	<b>16</b>

### **Article 1**

L'agent comptable du Crous de Paris a proposé au directeur général du Crous de Paris d'admettre en non-valeur de créances 5 dossiers.

Le tableau détaillant ces propositions est annexé à la présente délibération.

## Article 2

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve l'admission en non-valeur de créances de la somme totale de 21 418,36€ pour l'exercice 2021.

Nombre d'abstentions 0

Nombre de voix contre 0

**Nombre de voix pour 16**

Fait à Paris, le jeudi 16 décembre 2021

Recteur de la région académique d'Île-de-France  
Recteur de l'académie de Paris  
Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France  
Président du conseil d'administration du Crous de Paris



Christophe KERRERO

## TABLEAU DES PROPOSITIONS D'ADMISSION EN NON-VALEUR DE CREANCES

N° de dossier	RESIDENCE	DATE DE DEPART	MONTANT ANV	DEBUT DILIGENCES	FIN DILIGENCES	DATE ACTION	OBSERVATIONS	Résultat
1	DOMREMY	31/08/2017	1 546,30 €	24/07/2017	06/12/2020	24/07/2017	Envoi du titre exécutoire et signification	Aucun
						22/08/2017	Mise en place d'un échéancier	Remboursement partiel
						06/12/2020	Mise en demeure	Destinataire inconnu à l'adresse
2	THONVILLE	28/09/2018	4 446,00 €	24/09/2020	22/10/2021	24/11/2021	Enquête DRFIP	Recherche infructueuse
						14/09/2021	Enquête DRFIP	Recherche infructueuse : personne inconnue des services
						14/09/2021	Requête FICOBA	Recherche infructueuse
						14/11/2016	Envoi du titre exécutoire et signification	Aucun
3	DAREAU	19/01/2016	4 699,41 €	14/11/2016	27/09/2021	14/11/2016	Mise en demeure	Destinataire inconnu à l'adresse
						22/09/2021	Enquête DRFIP	Recherche infructueuse : employeur et destinataire inconnu
						27/09/2021	Requête FICOBA	Recherche infructueuse
						15/09/2014	Dernier Avis avant poursuites	Règlement partiel
4	DELPHINE SEYRIG	22/05/2017	4 908,65 €	15/09/2014	14/09/2021	06/10/2016	Mise en demeure + Titre exécutoire	Aucun
						20/10/2016	Dossier transféré à Huissier Parker & Perrot	Aucun
						13/09/2021	Enquête DRFIP	Recherche fructueuse
						14/09/2021	Requête FICOBA	Recherche infructueuse
5	VAUGIRARD	20/09/2019	5 818,00 €	16/01/2020	01/10/2021	16/01/2020	Mise en demeure + Titre exécutoire	Aucun
						22/12/2020	Lettre de relance	Aucun
						01/07/2021	Requête FICOBA	Recherche infructueuse
						15/07/2021	Enquête DRFIP	Recherche fructueuse
<b>TOTAL:</b>			<b>21 418,36 €</b>					